

Image not found or type unknown



Délai de signification d'une copie exécutoire d'un arrêt de la cour d'appel

Par **Corinne800**, le **06/04/2019** à **01:53**

Bonjour maître

J'aimerais savoir pourquoi je reçois une copie d'un arrêt de la cour d'appel en ma faveur. qui date du 2 nov 2017 . seulement maintenant ? par huissier ça c'est normal . a la demande de mon ex . divorce depuis 4ans . et liquidation de biens regles chez le notaire depuis longtemps ?

Bien cordialement

Corinne Domont

Amiens